

Réf: Dossier 288349

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE PLUS CONSTRUCTION »

Siège Abidjan Abobo N'Dotré Blankro, Lot 1432, Ilot
158

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PLUS CONSTRUCTION »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire : Bâtiments et Travaux Publics (BTP); Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo N'Dotré Blankro, Lot 1432, Ilot 158

Dirigeant(s) M YAYA BAMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01528 du 29/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09943/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

